

SAINT MICHEL INFOS



Bulletin municipal de Saint Michel de Dèze n°9 Mars - Avril - Mai 2016

EDITORIAL

Au 1^{er} janvier 2017, l'intercommunalité va être profondément modifiée. Ces changements ne sont pas la volonté des élus locaux mais ils nous sont imposés par le préfet en application de la loi NOTRe. De volontaire, l'intercommunalité devient obligatoire et normée (5 000 habitants minimum).

De plus en plus de compétences communales vont être obligatoirement transférées au bloc intercommunal (tourisme, eau, assainissement).

Ainsi les intercommunalités, sensées représenter des communes, se transforment progressivement en véritables collectivités territoriales. La pression se fait de plus en plus forte sur les communes pour qu'elles fusionnent.

Cette évolution de l'organisation de la vie publique locale, souvent présentée comme la solution aux difficultés engendrées par la baisse des aides financières de l'état, ne sera pas sans conséquence pour les citoyens et tout particulièrement pour ceux des zones rurales. Il aurait été légitime de permettre à ces citoyens de se prononcer sur l'évolution des structures qui les administrent.

Force est de constater que le législateur a privilégié une logique d'administration à une logique d'expression citoyenne.

Le Maire
Eric BESSAC

Lorsque la commune est placée en vigilance orange ou rouge, le pont sur le Gardon est fermé de la tombée de la nuit jusqu'au lendemain matin.

Infos pratiques

Horaires d'ouverture au public de la mairie :
Mardi de 10h à 12h
Jeudi de 14h à 16h

Permanence du Maire:
Le vendredi après-midi sur rendez-vous.

Contact mairie
04 66 45 51 83
mairie.stmicheldedeze@orange.fr

Horaires d'ouverture de la déchèterie à Saint Privat de Vallongue:

Octobre à mai
Mercredi : 13h30 - 17h30
Vendredi : 13h30 - 17h30
Samedi : 9h - 12h / 13h30 - 17h

Juin à septembre
Mercredi : 15h - 19h
Vendredi : 15h - 19h
Samedi : 9h - 12h / 15h - 19h

Responsable de la publication: Éric BESSAC
Rédactrices : Elsa BONNET
& Elisabeth DEBIERRE
Contact : mairie.stmicheldedeze@orange.fr

Si vous souhaitez recevoir « Saint Michel infos » par mail merci de nous transmettre vos coordonnées.

Enlèvement des encombrants

La municipalité de Saint Michel de Dèze procède à un enlèvement trimestriel des déchets encombrants au domicile des personnes ne pouvant se déplacer à la déchetterie ou ne disposant pas de véhicule adapté au transport de ces déchets. Il convient de s'inscrire en téléphonant à la mairie.
En 2016 les prochains ramassages auront lieu les mardis 14 juin, 13 septembre et 13 décembre.

LES BUDGETS 2016 EN CHIFFRES

Il s'agit de montants prévisionnels arrondis à l'euro

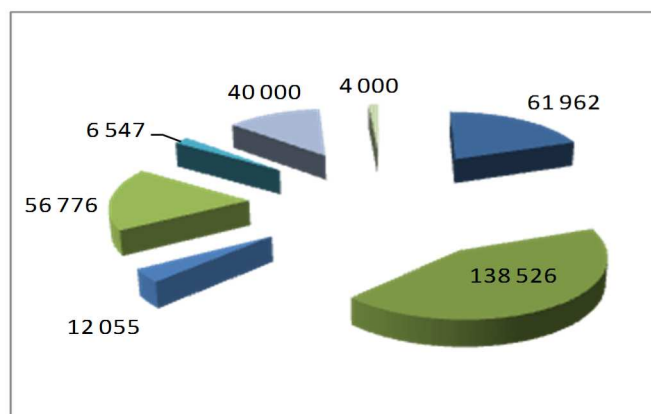
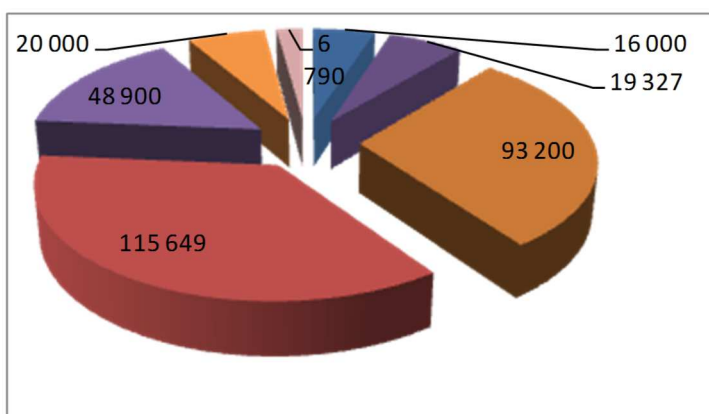
| BUDGETS 2016 | DEPENSES ET RECETTES ** FONCTIONNEMENT | DEPENSES ET RECETTES ** INVESTISSEMENT |
|-------------------|---|---|
| PRINCIPAL | 319 866 euros | 590 175 euros |
| PHOTOVOLTAIQUE | 27 332 euros | 24 321 euros |
| RESEAU DE CHALEUR | 40 843 euros | 29 107 euros |
| SERVICE DE L'EAU | 51 257 euros | 185 323 euros |
| CCAS* | 8 318 euros | — — — — |

*Comité communal d'action sociale /**Dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement sont en équilibre.

BUDGET PRINCIPAL 2016 - FONCTIONNEMENT

| Nature des recettes de fonctionnement | |
|--|---------|
| Atténuation des charges (Remboursement emplois aidés) | 16 000 |
| Produits des services | 19 327 |
| Impôts et taxes | 93 200 |
| Dotations état et participations diverses | 115 649 |
| Produits de gestion courante | 48 900 |
| Transfert entre les sections | 20 000 |
| Autres (résultats antérieurs : 5 790 et produits exceptionnels : 1 000) | 6 790 |

| Nature des dépenses de fonctionnement | |
|--|---------|
| Charges à caractère général | 61 962 |
| Charges de personnel et frais assimilés (ensemble du personnel y compris SIVU) | 138 526 |
| Atténuation de produits | 12 055 |
| Autres charges de gestion courante | 56 776 |
| Charges financières | 6 547 |
| Part utilisée pour de l'investissement | 40 000 |
| Charges exceptionnelles | 4 000 |



BUDGET 2016

Principaux éléments des budgets 2016

- Les tarifs de l'eau sont inchangés depuis 2012.

2 euros le m³ pour les 20 premiers m³, 1,40 euros au-delà.

Termes fixes = 120 euros HT.

- Le taux des taxes est fixé comme suit :

TH (taxe habitation) = 16,11 %

TF (taxe foncière) bâtie = 14,92 %

TF (taxe foncière) non bâtie = 174,17 %

CFE (contribution foncière des entreprises) = 21,93 %

Ces taux sont inchangés depuis plusieurs années. Ce pourcentage s'applique au taux d'imposition.

Principaux investissements

Routes

- La réfection des voiries du Bosquier, du Viala, de Chapieu, du Cambon, du Rochadel et du Vernet, est programmée pour un montant de travaux de 72 000 euros TTC.

Le Conseil Départemental nous attribue une aide de 24 000 euros.

- La réfection des parapets sur la voie communale N°1 (Combe de Ferrière), est prévue pour un montant de travaux de 29 500 euros TTC financés à hauteur de 7 521 euros par la dotation « amendes de police ».

- La remise en état des voiries suite aux intempéries de 2014 s'élève à 68 000 euros financés à hauteur de 44 393 euros par des subventions (état = 29 477 euros, région = 8 136 euros, département = 6 780 euros).

- La régularisation de l'assiette foncière des voiries communales se poursuit : 15 000 euros ont été affectés pour payer les frais de géomètre et notaire.

- 16 423 euros seront affectés à la réfection des enrochements du pont de La Farge.

Bâtiments

- Acquisition d'un bâtiment pour loger les gérants de l'épicerie-boulangerie et agrandir les réserves de ce commerce, pour un montant de 143 000 euros (frais de notaire compris).

A ce jour, nous avons obtenu une aide du Conseil départemental de 44 000 euros et 3 000 euros du député.

Un dossier a été déposé auprès de la préfecture pour une aide de l'état.

- Aménagement de la mairie et accessibilité aux personnes handicapées de la mairie et de la salle polyvalente.

Ces travaux s'élèvent à 55 000 euros TTC. Le département nous a accordé une aide de 17 200 euros et un dossier a été déposé auprès de la préfecture pour une aide de l'état.

La commune participera à hauteur de 26 932 euros à la construction de la caserne des pompiers du Collet.

Pour réaliser l'ensemble des investissements, un emprunt de 230 000 euros sera nécessaire.

Cet emprunt est rendu possible par une baisse continue depuis 2008 de l'endettement de la commune.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

Il s'agit des résultats effectifs 2015

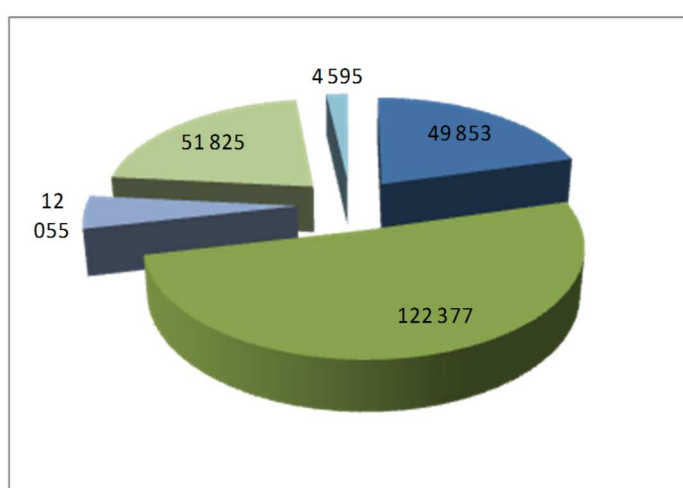
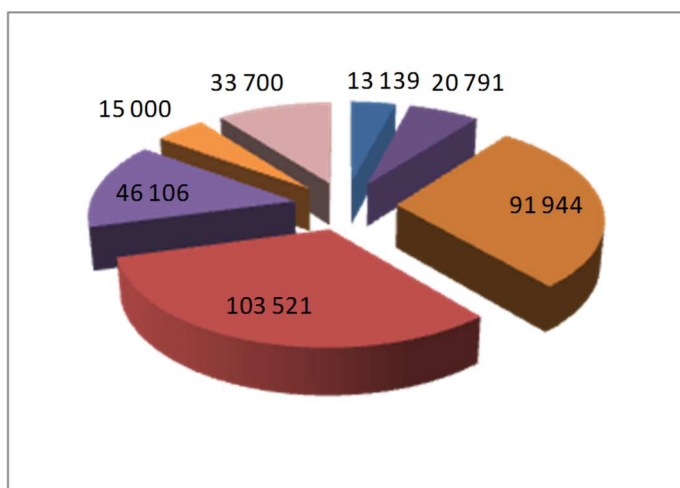
| RESULTATS CUMULES | FONCTIONNEMENT | | | INVESTISSEMENT | | |
|-------------------|----------------|------------|-----------------|----------------|------------|-----------------|
| | Dépenses | Recettes | Solde exécution | Dépenses | Recettes | Solde exécution |
| PRINCIPAL | 240 706,29 | 324 209,56 | + 83 503,27 | 174 532,87 | 96 820,23 | - 77 712,64 |
| PHOTOVOLTAIQUE | 23 436,52 | 28 973,28 | + 5 536,76 | 23 783,45 | 21 294,16 | - 2 489,29 |
| RESEAU DE CHALEUR | 33 865,39 | 34 332,53 | + 467,14 | 29 437,58 | 18 709,00 | - 10 728,58 |
| SERVICE DE L'EAU | 51 070,52 | 54 973,73 | + 3 903 ,21 | 13 868,31 | 123 074,10 | + 109 205,79 |
| CCAS* | 3 571,50 | 9 390,28 | + 5 818,78 | - | - | - |

*Comité communal d'action sociale .

COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL 2015

| Nature des recettes de fonctionnement | |
|---|---------|
| Atténuation des charges (Remboursement emplois aidés) | 13 139 |
| Produits des services | 20 791 |
| Impôts et taxes | 91 944 |
| Dotations état et participations diverses | 103 521 |
| Produits de gestion courante | 46 106 |
| Transfert entre les sections | 15 000 |
| Autres (résultats antérieurs : 29 929 et produits exceptionnels : 3 771) (non exécutés) | 33 700 |

| Nature des dépenses de fonctionnement | |
|--|---------|
| Charges à caractère général | 49 853 |
| Charges de personnel et frais assimilés (ensemble du personnel y compris SIVU) | 122 377 |
| Atténuation de produits | 12 055 |
| Autres charges de gestion courante | 51 825 |
| Charges financières | 4 595 |



SAINT MICHEL ECO

Nous avons recensé plus d'une vingtaine d'activités créées et développées sur le territoire de la commune. Nous prendrons contact avec l'ensemble de ces acteurs économiques pour en dresser le portrait. Nous vous proposons de les découvrir au fil des prochains bulletins municipaux.

Vincent VIDAL, Ferronnier, Ombras

Après une formation de soudeur, Vincent VIDAL enfant du pays, travaille 12 ans pour l'entreprise Cévennes production à l'Habitarelle puis à Trescols. Cette entreprise fabrique des bennes de camions. En 2007 et 2008 son activité décline et les périodes de chômage technique se multiplient pour Vincent qui décide alors de créer sa propre entreprise.

Depuis mars 2009 il réalise barrières, portails, grilles, rampes, escaliers, pergolas mais aussi des objets de décoration : guéridons, étagères, girouettes en acier, inox et aluminium. Il assure aussi les réparations.

Son secteur d'activité couvre Saint Etienne Vallée Française, Florac, Le Pont de Montvert, les Tavernes, Alès, la Grand Combe. Vincent a réalisé le portail de l'école Martine ROUVIERE à Saint Michel de Dèze.

Il se déplace pour discuter des projets et de leur faisabilité et faire un devis gratuitement. Amoureux du travail bien fait et minutieux, il laisse aussi parler sa créativité : « en fer tout est possible ou presque !! » .

Vincent VIDAL présentera son travail lors de la journée AUTOS MOTOS RETROS le 17 juillet au lieu dit : « la Fête ».

Contact : 06.62.25.61.65 site internet : <http://www.loupradet.com>



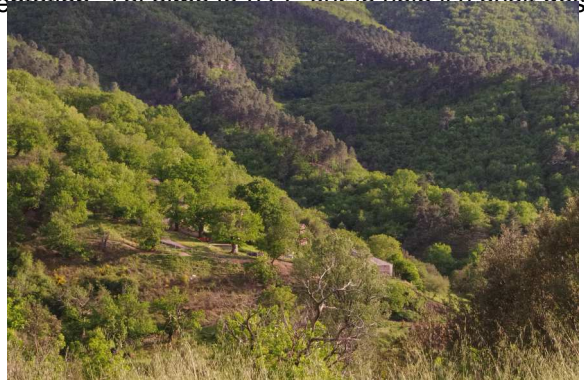
Crédit photo : Vincent VIDAL

J'ai aimé l'escalade et la tyrolienne. Je n'ai pas aimé la course d'orientation. J'ai aimé le VTT, sur le vélo il y avait des vitesses.

Jonathan

Sylvie et Michel DUBOIS, Agriculteurs, Le Viala

C'est en 1990 que Sylvie ANDRE s'installe comme agricultrice sur l'exploitation familiale. En regroupant les troupeaux de ses parents et de sa tante elle démarre sa production de fromages de chèvres fermiers avec un cheptel de 32 chèvres. Sylvie, soucieuse de faire prospérer le patrimoine qui lui a été transmis, construit, aidée par sa famille, une chèvrerie en 1991 puis une fromagerie en 1994.



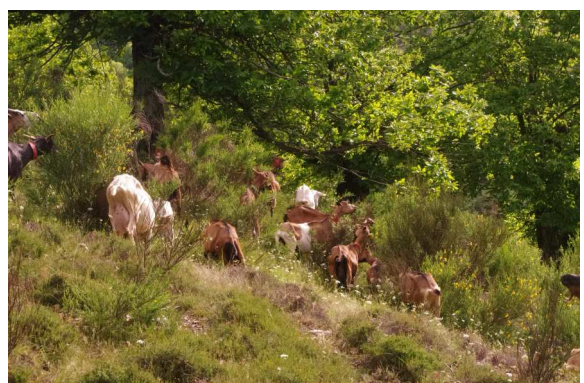
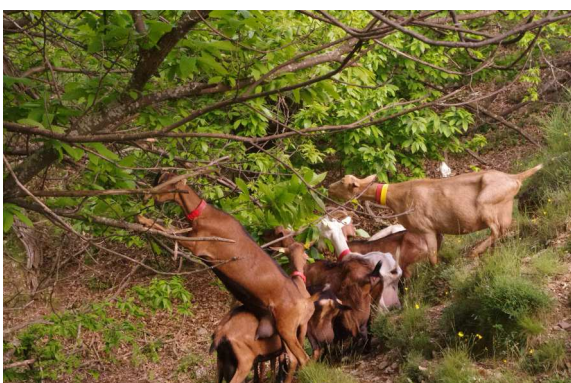
En 1995 son compagnon, Michel DUBOIS la rejoint. Ensemble ils rénovent la maison d'habitation, s'y installent et y fondent leur famille. La proximité des services publics et en particulier de l'école et du ramassage scolaire, leur permet de développer sereinement leur activité. Avec l'aide de leurs trois fils, ils élèvent 70 chèvres dont 4 boucs et 23 chevrettes de l'année qui viendront grossir le troupeau la saison prochaine. Ils produisent une moyenne de 200 fromages par jour, il faut un demi-litre de lait pour faire un fromage.

Sylvie a choisi cette activité par amour du métier, de la nature et des animaux et tient à conserver un mode de production traditionnel qui fait la place à la modernité. Elle garde ses chèvres tous les jours sur des parcours autour de la ferme où elles se régalent suivant la saison de genets, bruyères, châtaignes, aubépines, ronces, etc... Michel fauche les prairies aux alentours ce qui permet d'apporter un complément à la ration des animaux mais aussi de conserver les paysages ouverts.

La fabrication du fromage s'appuie également sur le savoir faire hérité de la tradition familiale. Les fromages frais ou affinés sont vendus directement à la ferme située au lieu dit : « le Viala » sur la D13 sous le hameau d'Ombras. Sylvie et Michel commercialisent aussi leurs fromages sur le marché de la Grand Combe tous les samedis matins et au Vival du Collet de Dèze.

Aujourd'hui, ils souhaitent voir leurs enfants poursuivre la mise en valeur du patrimoine familial et qu'ainsi chaque génération contribue à préserver les valeurs qui leur ont permis de vivre ici.

Contact : 04 66 45 42 59



Crédit photo : Elsa BONNET

SAS Cévennes Durables, Pour une énergie locale et propre, Ombras

La SAS (société par action simplifiée) Cévennes Durables a été créée en 2014 à l'initiative d'une trentaine de citoyens et de Jur JACOBS qui l'a présidée jusqu'à son décès. Les membres du comité de gestion ont décidé de conserver le siège de la société sur notre commune en le transférant de la Combe de Ferrière à Ombras.

Cette société à caractère coopératif a pour but de produire et distribuer localement de l'énergie d'origine renouvelable par la création et l'exploitation d'unités de production solaire ou au bois et la vente de l'énergie produite. Les actionnaires assurent bénévolement le fonctionnement de cette société du secteur de l'économie sociale et solidaire. De nouveaux actionnaires peuvent entrer au capital à tout moment. Ces objectifs sont :

- Participer à la lutte contre le réchauffement climatique,
- Créer directement ou indirectement des emplois locaux non délocalisables,
- Promouvoir les économies d'énergie et les énergies renouvelables,
- Ne pas réaliser d'unité de production sur des terrains utilisés en agriculture,
- Faire participer les citoyens à la gestion d'une entreprise grâce à une gouvernance démocratique, solidaire et citoyenne,
- Proposer à ses actionnaires une alternative aux placements financiers traditionnels, avec un objectif de long terme, tout en participant à l'indépendance énergétique de la France.

Par contrat la Région a décidé d'apporter son concours à cette initiative sous deux formes : une avance remboursable pour le démarrage des projets et un investissement à hauteur d'un « euro région » pour un « euro citoyen ».

En partenariat avec la Région, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), Helios'R et Enercoop LR, la SAS Cévennes Durables porte des projets d'installation de panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité à Viol le Fort, à Valliguères, au Collet de Dèze et à Saint Privat de Vallongue. Elle a déjà réalisé et mis en fonctionnement l'installation de Viol le Fort, les travaux sont en cours à Valliguères et sur la ZI à Saint Privat de Vallongue. La SAS étudie tous les projets qui lui sont soumis.

La SAS loue pour 20 ans leurs toitures aux particuliers et aux collectivités, réalise l'installation photovoltaïque (y compris le toit support) et récupère son investissement en vendant l'électricité produite. A l'issue du bail l'installation revient au propriétaire.

Contact :
Michel BONNET 06 81 33 56 88
info@cevennes-durables.fr
<http://cevennes-durables.fr>

Installation de Viol le Fort



AUTOS MOTOS RETROS 2016

SAINT MICHEL DE DEZE

Autos Motos Rétros

Dimanche 17 JUILLET 2016



Avec
vide grenier

A partir de 9h30, au lieu dit " La Fête "

Accueil des participants, café de bienvenue,
Repas de midi, balade guidée, goûter,
Buvette tout au long de la journée.

Repas 5€ pour les conducteurs et les enfants,
14€ pour les autres !

Inscriptions et réservations des repas
au 04 66 45 51 83 avant le 8 juillet 2016

i.p.n.s

Les emplace-

ments pour le vide grenier et le marché
artisanal sont gratuits.

Pensez à les réserver au 04 66 45 51 83.

L'amicale laïque aura un stand alimenté par les dons.

Si vous souhaitez donner des objets merci de contacter
M. DUBLE au 04 66 31 46 65.

Un repas sera proposé au tarif de 14€ merci de réserver vos places au 04 66 45 51 83.

Cette journée mobilise les membres du CCAS, toute aide est la bienvenue.

La prochaine réunion d'organisation aura lieu à la mairie le **lundi 6 juin à 17h30** elle est
ouverte à tous ceux qui souhaitent participer.

Les emplace-

SAINT MICHEL DE DEZE

Dimanche 17 juillet 2016

à partir de 9h30

Autos motos rétros 7^{ème} édition

Vide - grenier



Lieu-dit : La Fête

Restauration sur place

Emplacements gratuits

Inscriptions au : 04 66 45 51 83

1215

COMMEMORATION

Le 8 mai, à l'occasion de la commémoration de l'armistice, les associations
d'anciens combattants et la municipalité ont rendu hommage aux victimes de
la seconde guerre mondiale au monument aux morts.

La restauration de ce lieu de mémoire est en cours.

Le dimanche 5 juin, c'est le combat de la Rivière qui
sera commémoré.

Cette cérémonie est ouverte à tous.

Elle se tiendra devant la stèle Malinowski.



Saint Michel Info n° 9 Mars - Avril - Mai 2016 page 8

LE FRELON ASIATIQUE

Localisation

Le frelon asiatique ou frelon à pattes jaunes est naturellement implanté en Asie continentale et dans les montagnes de Chine.

Au début des années 2000, cet insecte a colonisé certaines régions d'Europe et notamment la France.

Il est apparu en Lozère il y a quatre ans, mettant en péril l'apiculture, constituant ainsi une atteinte à la biodiversité.

L'expansion du frelon en Lozère est régulière et 15 nids ont été détruits en 2015. Il est implanté dans le sud du département particulièrement au Chastel nouvel, 5 km au nord de Mende.

La douceur de l'hiver 2015 - 2016, va favoriser son implantation en Margeride. Aimant la proximité des cours d'eau, il peut coloniser les gorges du Tarn. Il ne représente alors plus seulement un danger pour les apiculteurs, mais aussi pour le tourisme.

Mode de vie

La reine, dont la durée de vie est d'un an, fonde sa colonie de mars à août. Le nid fait de fibre de cellulose mâchée, est construit au printemps. Il peut mesurer 1 m de hauteur et 80 cm de diamètre et abriter une colonie de 2 000 individus.

Il est souvent aérien, dans les arbres, à plusieurs mètres de hauteur mais aussi au ras du sol, sous une charpente ou dans un coin de cheminée.

Le frelon se nourrit de larves, de mouches, de guêpes mais surtout d'abeilles domestiques. Il se positionne en vol stationnaire à l'entrée d'une ruche et grâce à sa taille imposante, il peut emporter une abeille. Une attaque de frelons peut causer d'importantes pertes dans une ruche.

Extermination

Le conseil départemental a organisé une réunion le 9 mars dernier, regroupant le groupement de défense sanitaire apicole, la confédération paysanne, le syndicat apicole, le maire de Sainte Etienne Vallée Française et la DDCSPP pour bâtir un plan de lutte et proposer des actions d'urgence.

Il est nécessaire de centraliser les données concernant le frelon en Lozère et son expansion. Les communes sont sollicitées pour former des personnes au piégeage et à la destruction des nids. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous manifester.



Nid de frelons asiatiques
découvert à Saint Michel de Dèze



Voici un modèle
de piège facile
à exécuter et
qui fonctionne.

Le frelon européen et
le frelon asiatique



Les informations contenues dans cet article proviennent en partie de la préfecture et du conseil départemental de la Lozère.



A
G
E
N
D
A

21



MERCREDI 1^{er} JUIN :

♦ **Fête de l'Eco'Logis**, 1 rue Mistral, quartier Trescol, à La Grand'Combe: atelier cuisine (inscription au 04 66 54 82 56) et repas partagé. A partir de 14h: jeux et expression à propos de l'Eco'Logis par le SEP (Service d'Entraide Protestant).

SAMEDI 4 JUIN :

♦ **TOUTE LA MATINEE, sur la place du marché de La Grand'Combe**
Stands d'animations gratuites pour adultes et enfants

- Fabrication de peintures naturelles, par le SEP
- "Code du cycliste", par le SEP, à l'occasion de la Fête du vélo
- Démonstration de teintures végétales, par l'association Hélianthème
- Atelier "musique verte", par l'association Racines de Terriens
- Exposition sur les éco-gestes, par l'Agenda 21 et présentation des actions SD3 (structures du territoire, en démarche de développement durable): le jardinage bio au collège du Collet de Déze, actions du Centre socio-culturel de Cendras.

♦ **A MIDI, à Cendras**

Pique-nique partagé, autour du four à bois mobile :

Apportez une salade et vos couverts !
Possibilité de cuire vos préparations de pain, tartes, etc
Dégustation de pissaladières et socca (participation libre)

à 14h Inauguration du Jardin des plantes à usages, au pied de l'Abbaye et visite commentée du jardin

♦ **TOUT L'APRES MIDI, à Cendras**

Stands d'animations gratuites pour adultes et enfants

- Initiation au vélo électrique + vélo à jus de fruits, par le SEP
- Atelier-démonstration de préparations pour les soins naturels au potager, par D. Puechlong-Ruckly
- Atelier de peinture écologique à l'Espace Jeunes du Centre socio-culturel
- Jeu récup'parcours, atelier « têtes végétales », par le Centre socio-culturel
- Atelier cartonnage par l'ASLVG, au Foyer des Jonquilles
- Atelier abris à insectes et démonstration de tressage de châtaignier par le Syndicat du Galeizon + expositions présentées par l'Agenda 21.

Renseignements: 04 66 30 14 56 www.agenda21-valleesencevennes.fr



La gazette des écoles

L'école Martine Rouvière a passé quatre jours à Méjannes le Clap pour un séjour sportif. Les élèves de la classe des grands témoignent.



Mardi 10 mai

Rencontre avec un nouvel ami...

Ce matin nous avons fait une course d'orientation, je pense avoir eu la plus grande peur de ma vie : j'ai vu un sanglier d'à peu près 150 kg qui a regardé Nathanaël en grognant. L'après-midi nous avons fait du VTT. C'était trop bien ! En fait, nous avons appris avec Fabrice la position « cavalier » et comment passer les vitesses puis nous avons fait un petit parcours de santé qui faisait 2km. Je me suis « éclaté » c'était génial ! **Célien**

J'ai adoré le VTT. J'ai bien aimé quand Raphaël est tombé dans l'eau, c'était rigolo ! C'était un vélo à vitesses et moi j' avais jamais eu de vitesses à un vélo ! Le soir, je n'ai pas aimé la boum parce que la musique était trop forte et on n'avait pas le droit de courir. **Carlos**

Mercredi 11 mai

Le matin nous avons fait du VTT pendant 6 ou 7 km. Raphaël est tombé dans une flaque. L ' après-midi la classe des grands est restée au centre et nous avons fait des matchs de baby-foot et de ping-pong. J ' ai adoré terrasser le maître et ses congénères !! **Léon**

On a fait 6 Km de VTT. Une fois, Raphaël a foncé droit dans la flaque et il est tombé dedans. L'après-midi, on a fait un baby-foot. J'étais avec Leon : Premier match contre Camill et le maître : 10 à 7, deuxième : 10 à 0 et

le troisième : 10 à 8. Bref, on les a tous gagnés !

Charles

Nous sommes partis de notre logement puis nous avons déjeuné au centre. Nous avons fait une course d ' orientation, c'était trop bien même qu'avec Célien nous avons vu un sanglier de 150 kg. Nous étions terrorisés. Ensuite nous avons mangé notre repas puis l'après-midi nous avons fait du vélo. Nous avons appris à maîtriser un vélo (passer les vitesses, freiner, tourner) puis nous avons fait quelques petits jeux sur un terrain de sport. Pour finir, nous avons fait un parcours de santé de 2 km.

Nathanaël

Le matin nous avons fait VTT dans une salle et après on a fait un parcours de santé avec nos VTT à vitesses. On a mangé à la cantine du centre et on a fait la BOUM : 88 décibels, c'est pas assez fort !

Lily

Hier, Julien et Fabrice nous ont appris à régler les vitesses du vélo, à freiner, et à monter sur un vélo. Nous avons voulu faire une balade mais comme il pleuvait, nous sommes allés nous abriter dans le gymnase. Une fois dans le gymnase, nous avons fait un parcours à vélo. Après nous avons pu faire la randonnée. Et nous avons vu une affilante, c'est une fleur qui se mange. Pendant une pause, Fabrice a fait un tour de magie : sa selle se montait quand il appuyait sur un bouton.

Noëlie

Jeudi 12 mai

J'ai fait pour la première fois de ma vie de la spéléologie. Je pensais qu' o n ramperait mais en fait on est allé que dans des salles. On a appris que les chauves-souris mangeaient les moustiques. J'ai beaucoup aimé. Après on est allé manger un repas asiatique et nous sommes rentrés à l'école. **Abeba**

On a fait de la spéléologie, c'est trop bien! Je me suis bien amusée, j'ai adoré.

Nous avons vu des stalactites et des stalagmites et aussi des draperies, des goures et des colonnes. Manu nous a dit qu'il ne fallait pas tuer les chauves-souris parce qu ' elles mangent les moustiques qui ramènent des maladies très graves.

Ezilda

OUVERTURE DE LA MAISON DE SANTE AU COLLET DE DEZE

La maison de santé sera inaugurée
le **vendredi 8 juillet à 17h30.**



Infos pratiques

Cabinet médical

☎ 04 11 29 00 10

🌐 www.mspducollet.fr

Cabinet infirmier

☎ 04 11 29 00 14

✉ ide@mspducollet.fr

Pédicure

☎ 06 74 68 53 00

Orthophoniste

☎ 04 11 29 00 16

Cabinet de kinésithérapie

☎ 04 11 29 00 15

SSIAD (soins à domicile)

☎ 04 11 29 00 13

Psychopraticienne

☎ 06 07 80 77 41

ADMR

☎ 04 66 44 25 93

Jeune chirurgien, Vieux médecin, Riche apothicaire.

AGENDA

| Dimanche 5 juin à 11h30 | Lundi 11 juillet à 18h30 | Dimanche 17 juillet à partir de 9 heures | Dimanche 25 septembre |
|--|--------------------------------|---|-------------------------|
| Commémoration du combat de la Rivière | Réunion publique PLU | Autos motos rétros et vide - grenier | Fête de la Saint Michel |
| Stèle Malinowski Place de la Mairie | Salle Polyvalente | Lieu-dit « la Fête » | Salle Polyvalente |